

**Ce texte est une version provisoire.  
Seule la version qui sera publiée dans le Recueil officiel des lois fédérales  
(www.admin.ch/ch/f/as/) fait foi.**

## **Ordonnance de l'AFC sur la valeur des taux de la dette fiscale nette par branche et activité**

**Modification du 17 novembre 2014**

---

*L'Administration fédérale des contributions (AFC)*

*arrête:*

I

L'annexe de l'ordonnance de l'AFC du 6 décembre 2010 sur la valeur des taux de la dette fiscale nette par branche et activité<sup>1</sup> est modifiée conformément au texte ci-joint.

II

La présente ordonnance entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

17 novembre 2014

Administration fédérale des contributions:

Adrian Hug

<sup>1</sup> RS 641.202.62

Annexe  
(art. 1)**Liste des TDFN par branche et activité***Les branches et activités suivantes sont à insérer par ordre alphabétique*

Branches et activités	Activités accessoires pour les branches mixtes	TDFN
Animaux: pension, refuge, hôtel		5,2 %
Architecte, bureau d' –: y compris la direction de chantiers		6,1 %
Banques et opérateurs financiers: prestations de services bancaires et financières		6,1 %
Boissons alcooliques: commerce, pour autant qu'acquises avec TVA		1,3 %
Boissons alcooliques: commerce, pour autant qu'acquises sans TVA		6,7 %
Boissons: commerce*	<i>Livraison de biens imposables au taux normal et qui ont été acquis grevés d'impôt</i>	0,6 %
Coopérative agricole*	<i>Livraison de biens imposables au taux normal</i>	0,1 %
Entraînement du corps avec démonstration tel que aquagym, aérobic, pilates, zumba, yoga		6,1 %
Fitness, centre de –: toutes les prestations usuelles de la branche		4,4 %
Imprimerie: prestations imposables au taux réduit		0,1 %
Ingénieur, bureau d' –: y compris la direction de chantiers		6,1 %
Installations sportives telles que piscine, patinoire, minigolf, piste de karting: toutes les prestations usuelles de la branche, à l'exception de celles de la restauration		3,7 %
Kiosque: recettes provenant de commissions et de l'activité d'agence		6,7 %
Kiosque: toutes les recettes usuelles de la branche à l'exception de celles provenant de commissions et de l'activité d'agence		0,6 %

Branches et activités	Activités accessoires pour les branches mixtes	TDFN
Machines agricoles: toutes les activités usuelles de la branche*	<i>Services et travaux de réparation</i>	1,3 %
Médecin, cabinet de –: vente de médicaments et de matériels de pansements*	<i>Livraison de biens imposables au taux normal</i>	0,6 %
Places de parc à l'extérieur ou dans des abris couverts: location de –		5,2 %
Places de parc à l'intérieur de bâtiments ou sur des bâtiments: location de –		3,7 %
Sculpteur de monuments funéraires: ouvrage avec livraison		4,4 %
Sculpteur sur pierre: ouvrage avec livraison		4,4 %
Sculpture sur bois: ouvrage avec livraison		5,2 %
Sculptures en tout genre: ouvrage pur		6,1 %
Stands: ne vaut pas pour le pur travail de montage		3,7 %
Thérapie du corps, pour autant qu'elle ne figure pas dans cette liste		6,1 %
Transport de biens, pour autant qu'il ne figure pas dans cette liste		4,4 %
Transport de biens, pour autant qu'il soit effectué à vélo, à moto ou au moyen d'un cyclomoteur		6,1 %
Vélos et motos, magasin de –: pour toutes les activités usuelles de la branche		2,1 %

*Les branches et activités suivantes sont à biffer*

Branches et activités	Activités accessoires pour les branches mixtes	TDFN
Aérobic: sans son propre studio de fitness		6,7 %
Animaux: pension et refuge		5,2 %
Aquagym: sans sa propre piscine		6,7 %
Architecte		6,1 %
Banque: prestations de services du domaine bancaire		6,1 %

Branches et activités	Activités accessoires pour les branches mixtes	TDFN
Boissons: commerce*	<i>Livraison de biens imposables au taux normal</i>	0,6 %
Coopérative agricole*	<i>Prestations imposables au taux normal</i>	0,1 %
Courrier, service de –/coursier express/transport de colis		5,2 %
Finances: prestations de services dans le domaine financier		6,1 %
Fitness, centre de –: à l'exception des prestations de restauration		4,4 %
Ingénieur, bureau d'–		6,1 %
Installations sportives: piscine, patinoire, minigolf, karting, etc., à l'exception des prestations de restauration		3,7 %
Kiosque: à l'exception des commissions		0,6 %
Kiosque: commissions		6,7 %
Machines agricoles: toutes les activités usuelles de la branche		1,3 %
Médecin, cabinet de –: vente de médicaments et de matériels de pansements*	<i>Autres prestations imposables au taux normal</i>	0,6 %
Monuments funéraires, tailleur de –		4,4 %
Places de parc: location		3,7 %
Sculpture sur bois		5,2 %
Spiritueux: commerce		1,3 %
Stands: montage		3,7 %
Tailleur de pierre		4,4 %
Transport de marchandises, sans les services de courrier, les coursiers express et le transport de colis		4,4 %
Vélos et motos, magasin de –: pour toutes les activités usuelles de la branche		1,3 %
Vins: commerce		1,3 %